

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MancheAccusé de réception en préfecture
050-215005398-20240924-dcm2024-042-DE
Date de télétransmission : 26/09/2024
Date de réception préfecture : 26/09/2024

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : Séance du 24 septembre 2024
18/09/2024**Date d'affichage :**
18/09/2024**Nombre de conseillers :**Elus : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, TRAVERS Rémy, POREE Thierry.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à DENIS Daniel), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à planque Yves), LECLERC Marie-Joëlle (pouvoir donné à GUERARD Roland), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : TRAVERS Rémy

Délibération n°2024-42 : Demande de subvention du Secours Populaire pour l'organisation de la Journée des oubliés des vacances

L'association a organisé le 21 août dernier une journée au zoo de Cerza pour 620 Manchois. Pour faire face à l'augmentation des familles aidées par le Secours Populaire de Saint-Pierre-Église, un car de voyageurs a été mis à disposition.

Le coût global de cette journée est de 20 468 €. Le coût du transport pour les habitants de Saint-Pierre-Église s'élève à 602.50 € (car partagé avec Quettehou).

Vu l'avis favorable de la commission finance du 17 septembre 2024,

L'assemblée, à l'unanimité :

- ACCORDE au Secours populaire (fédération de la Manche) une subvention de 150 euros au titre de l'organisation de la Journée des oubliés des vacances

Extrait certifié conforme,

A Saint-Pierre-Église, le 24 septembre 2024.

Le Maire,



Daniel DENIS